

## Vente de TIGF – Avis du CCE Amont Holding de Total

La Bande à Brader ou ...

... quand la CFE-CGC et CFDT se prononcent pour la cession de TIGF ?



En conscience, le SICTAME s'est prononcé contre la vente de TIGF.

- Le SICTAME n'apprécie pas le tourisme syndical et s'efforce d'être constant et sérieux dans son action, sa ligne de conduite et ses décisions.
- Les décisions du SICTAME ne sont pas le résultat de positions dogmatiques mais d'une analyse réelle des forces et des faiblesses d'un projet ou d'une situation.
- les militants du SICTAME agissent dans l'intérêt des salariés et de l'entreprise.
- Au SICTAME, l'intérêt personnel passe toujours après l'intérêt général.

Alors, que penser des positions de la CFDT et CFE-CGC qui donnent un avis positif sur la vente de TIGF ...

... en contradiction avec l'avis négatif rendu par le CE de TIGF (dont la CFDT) ?

La cession de TIGF, combien déjà ?

Ça rapporte 1,6 milliard d'euros à Total.

... autant que...

les dividendes aux actionnaires en... 2000 !

En 2012, les dividendes, c'est 5,6 milliards !

... Aïe, ça pique !

Quelle participation des élus CFE-CGC et CFDT au travail collectif du Comité Central d'Entreprise UES Amont/ Holding ?

*Ce vote incroyable des élus CFE-CGC et CFDT du CCE, qui approuvent la cession de TIGF et se désolidarisent de l'avis exprimé par le CCE Total et le CE de TIGF, est aussi le résultat du peu d'implication de ces élus dans les travaux du CCE ainsi que dans la marche et le fonctionnement du CCE.*

*Il y a des situations où les divergences doivent être mises au second rang et la solidarité doit jouer à fond ! Mais que faire et comment élaborer des positions communes avec des élus absents des réunions préparatoires ?*

Alors qu'ont fait  
la CFE-CGC et la CFDT  
durant la mandature écoulée ?



- Elles n'ont participé à aucune des réunions préparatoires du CCE.
- Elles ont refusé les postes de trésorier du bureau du CCE, laissant la gestion courante du CCE au SICTAME et à la CGT.
- La CFE-CGC, à la date du 11 avril 2013 n'a participé à aucune des 8 réunions de la commission économique (*examen des comptes, intéressement & participation, réorganisation des directions techniques*).
- La CFE-CGC a pris la présidence de la commission obligatoire *Information Aide au Logement du CCE* mais ... n'a tenu aucune réunion depuis fin 2011 !
- La CFE-CGC a de très loin le record d'absentéisme à la Commission Expatriation (l'un de ses 2 membres y a participé pour la 1<sup>ère</sup> fois le ... 19 mars 2013.

*(il lui faut un mot d'absence de presque 3 ans !)*

Alors que penser des positions de la CFDT et CFE-CGC qui critiquent toujours mais refusent de prendre des responsabilités et de participer ?

La cession de TIGF, ça rapporte combien à Total au juste ?



La cession nette de TIGF, c'est 1,6 milliard d'euros de rentrée pour Total...

C'est quasiment la valeur de

l'abandon du projet 'Upgrader', avec une perte nette de 1,65 milliard de dollars !



**En phase et en solidarité avec l'avis des élus de TIGF**

**Le CCE de l'UES Amont Holding Total a émis un avis opposé à la vente de TIGF. Cet avis a été voté par 9 élus du CCE, dont ceux du**



**La CFDT et la CFE-CGC : prêts ...  
... à vous lâcher en toute circonstance ?**

**Les élus de la CFDT et de la CFE-CGC ne se sont pas associés à l'avis du CCE ...**

**Ils ont approuvé le projet de cession de TIGF.... Ils ont tourné le dos aux salariés qu'ils devaient défendre !**

## Réunion du CCE du 28 mars 2013 - Avis des élus sur le projet de cession de TIGF

« Les élus du CCE Total UES Amont ont pris connaissance de l'avis émis par le Comité d'Entreprise de TIGF sur le projet de cession par Total de leur entreprise.

Comme cela a été souligné par l'avis du CE de TIGF :

« Le Groupe Total, pour des considérations qui lui appartiennent, malgré l'opposition unanime du corps social de notre entreprise, a fait le choix de céder l'actif stratégique que représente notre société TIGF. De nombreux mouvements de grèves très suivis, ont montré cette opposition et le choc ressenti par les femmes et les hommes de cette entreprise. Par ce projet de cession, le groupe Total a manqué à sa parole envers toute la population de TIGF. Encore à ce jour des gens se sentent trahis et sont inquiets. Ils sont contraints à des décisions d'ordre prioritaires pour leur avenir dans un paysage qui n'est pas clairement défini pour eux...

TIGF est une filiale saine, c'est un actif stratégique, à la rentabilité constante et en pleine croissance, au sein d'un groupe industriel puissant à fort potentiel, qui aurait pu rester dans le giron du groupe Total. TIGF participe à la constitution de la chaîne du résultat financier du Groupe Total, au-delà des arguments de circonstances convenus évoqués par celui-ci, ce sont des considérations exclusivement financières liées à la rentabilité, dans le cadre d'arbitrages en cours de ses actifs, qui ont guidé le groupe Total dans sa décision.»

Les élus du CCE se déclarent solidaires de leurs collègues de TIGF et s'inquiètent de leur avenir une fois sortis du groupe Total. Ils considèrent que cette cession est le résultat d'une politique et d'erreurs de management dont les salariés paient aujourd'hui le prix.

- Les surinvestissements actuels (17 milliards d'euros en 2012) sont la conséquence directe des sous-investissements depuis 2000 (5 milliards d'euros par an jusqu'en 2004 et 10 milliards jusqu'en 2009).
- 29 milliards d'euros ont été dépensés en pure perte, entre 2000 et 2008, en rachat et destruction d'actions. Ces milliards dépensés ont permis à certains bénéficiaires de stock options de s'enrichir à millions et aux actionnaires de référence d'augmenter leur part dans le capital de la société.
- Le dividende est passé de 1,6 G€ en 2000 à 5,6 G€ aujourd'hui, ce qui représente une augmentation moyenne sur la période de 10 % par an. Cette progression et ce montant sont excessifs. Avec une progression de 5 % par an sur la même période, le dividende servi aurait été de 3 G€ en 2013, montant beaucoup plus compatible avec les besoins d'investissement, sans nécessité de vendre des actifs de qualité.
- A noter, enfin, que le projet présenté restreint la liberté de mouvement et d'emploi des salariés et qu'il n'est pas conforme à la loi (voir à ce sujet l'arrêt de la Chambre sociale de la Cour de cassation n° 09-40547 du 2 mars 2011).

Les élus du CCE demandent à la Direction un suivi semestriel des engagements sociaux pris au profit des salariés de TIGF, notamment pour ceux qui souhaitent réintégrer le groupe.

**Le Comité Central d'Entreprise de l'UES Amont Total renouvelle son opposition à ce projet de cession et émet un avis négatif. »**

**Et si vous ouvriez les yeux ... et rejoigniez le SICTAME, ses idées, son originalité et sa réelle indépendance ?**



Oui, je souhaite répondre à votre appel :

Nom : ..... Prénom : .....  
email : .....  
Société : ..... Lieu de travail : .....  
Adresse : .....  
Tél. : .....

**SICTAME-UNSA-TOTAL**

- Pau Bureau F16 CSTJF (05.59.83.64.83)
- Tour Coupole La Défense Bureau 4E41 (01.47.44.61.71)
- Michelet B La Défense Bureau RD 09 (01.41.35.75.93)
- Spazio Nanterre Bureau A12013 (01.41.35.34.48)

